



## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 juillet 2021, 18h30, via Teams et vote via Easyquorum

ORDRE DU JOUR
---------------

Accueil : 18h25

Début de la réunion : 18h30

	Thématiques	Détail des points à aborder
1	<b>Ouverture par la Secrétaire Générale</b>	
2	<b>Point d'actualité du Président</b>	
3	<b>Validation du PV du 7 avril 2021</b>	
4	<b>Intervention du Trésorier</b>	<b>Situation de trésorerie et information PGE</b>
5	<b>Intervention du Directeur Fédéral Adjoint</b>	<b>Taux d'affiliation, Projet Assoconnect</b>
6	<b>Intervention de la DTN par intérim</b>	
7	<b>Point Centre Technique National</b>	<b>Avancement</b>
8	<b>Questions diverses</b>	
9	<b>Clôture par la Secrétaire Générale</b>	

**Présents** : CHATENET Pascal, COITOU Annie, DELACOUR Philippe, DEROCHE François, DESFOND Grégoire, FRILOUD CHATRIEUX Hervé, LE SAUSSE Delphine, MARTIN Patrice, SOURTY Virginie, GIACUZZO Bruno, PIRON Peggy

**Excusés** : LETHEM Brigitte, BERLAND François, BISCHOFBERGER Patrick, PHILY Laura,

**Invités** : Marie-Christine OKEL, Maxime CHATENET

## 1- Ouverture par la Secrétaire Générale

La Secrétaire Générale ouvre la séance et informe le Conseil d'Administration du début de l'enregistrement.

Elle rappelle la nécessité de remplir rapidement le Doodle soumis pour la programmation du prochain Conseil d'Administration.

## 2- Point d'actualité du Président

### **Déconfinement**

Reprise à 100% en présentiel sauf pour les personnes vulnérables ou ayant des proches à risque. Une seule personne est concernée à la Fédération.

### **Assurance intempérie**

Des dommages ont été causés au siège à la suite des dernières intempéries.

Ceux-ci ne sont pas couverts par les assurances (catastrophe naturelle et dommage). On essaye de travailler avec le Parc pour voir s'ils peuvent prendre en charge.

Un point complet de révision des assurances va être engagé.

Les réparations sont estimées à 9 000€ (4 000€ pour une protection temporaire). La réfection totale est évaluée à 15 000€. Le travail est donc en cours pour opter pour la meilleure façon de faire.

### **Championnats de France**

Vont commencer ce week-end avec les Relèves et Open (60 inscrits toutes catégories confondues). Des absents notamment sur les Opens (US, blessures ou arrêt de carrière). La gestion de ce contexte et de ces cas est faite par le Responsable de la Haute Performance et la DTN par intérim.

Une retransmission sur Sport en France aura lieu dès les éliminatoires. La production est assurée directement par la Fédération (Xavier GARNI) en qualité webstreaming.

Puis on enchaîne avec le wakeboard câble.

Des productions vidéo sur Sport en France : produit directement là aussi par la Fédération (web streaming).

### **CNE Roquebrune**



Procédure de redressement achevée. Un trop perçu est en attente de remboursement. Le problème est que le compte de l'association n'existe plus. Le montant devrait être versé directement sur le compte de la Fédération.

L'association sera ensuite dissoute.

### **Pass Sport**

Retour de 50€ sur licence et adhésion pour les enfants éligibles à la CAF. C'est une offre également valable pour les structures commerciales à condition d'être sur « Compte asso ». Cela fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Les structures doivent être sur le Compte asso. Il faut en profiter pour inciter les clubs à être sur Compte asso et s'inscrire dans le dispositif qui bénéficie à 5.4 millions de jeunes.

### **Paris Wake Park**

Le rachat est en projet, mais cela ne va pas pouvoir se faire dans l'immédiat. On travaille avec eux pour avoir une convention de co-utilisation afin d'avoir un début d'activité cette année car nous n'avons pas l'électricité sur nos installations pour fonctionner.

### **Championnats d'Europe de Wake bateau**

Après avoir été annulés, ils auront lieu en France à Toutainville mi-septembre.

### **Championnats du Monde +35**

Ils ont quant à eux été annulés (il s'agissait d'un report de l'an dernier) considérant les conditions sanitaires et les difficultés pour les étrangers de se rendre en France. Une proposition a été faite sur le même site pour l'édition 2022.

### **Lancement des certifications sur les téléskis**

Plusieurs audits ont eu lieu. Les premiers retours sont intéressants.

### **PGE**

Un emprunt a été obtenu.

### **CNOSF**

Le Président revient sur les résultats des élections à la Présidence du CNOSF (6.87%).

Le Président en garde un bon souvenir même s'il subsiste des frustrations par rapport à des soutiens perdus au dernier moment.

Réélu au 1<sup>er</sup> tour au Conseil d'Administration avec plus de 60% de voix.

Il a été demandé par la Présidente que le Président soit le représentant des Fédérations non Olympiques auprès de l'ANS.

Intervention de **François DEROCHE** : félicitations pour l'ensemble du travail. On sait que c'est très politique. Il faut continuer le combat.

### 3- Validation du PV du 7 avril 2021

Le document est partagé sur la plateforme de vote pour relecture, observations éventuelles et validation.

La Secrétaire Générale soumet le compte rendu de la dernière réunion au vote du Conseil d'Administration.

**Résolution** : le Conseil d'Administration valide le document compte rendu du 7 avril 2021.

**POUR** : 9 (100 %)

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

### 4- Intervention du Trésorier

#### **SITUATION DE TRESORERIE :**

Solde à 609 705€ au 5 juillet. PGE à hauteur de 137 000€ (reçu vendredi dernier). Cela a été accordé par le Crédit Mutuel. Les frais sont de 350€ la première année. Il sera remboursé fin juin 2022 avec la possibilité de reconduire pour 4 ans maximum ce prêt. S'il est repoussé d'un an, les frais seront de 1 000€.

Nous avons également les 304K€ de subvention reçus en mars.

Nous attendons 140K€ de l'ANS pour les travaux du Centre Technique National sur les 300K€ attendus au total. Il faut des originaux donc les documents sont à signer à nouveau. Il convient de revoir les factures en lien avec les espaces éligibles.

Deux acomptes ont été touchés sur les 400K€ de subvention accordée par la Région Ile-de-France.

On attend 80K€ d'acompte 3 de la Région Ile-de-France. On cumule plusieurs factures avant de les transmettre à la Région. (15 septembre)

16 200€ : certification EXO et WAM (fin juillet).

49K€ au 5 juillet pour payer SOTIB (entreprise principale pour les travaux du CTN). Il s'agit de la fin de la levée de l'emprunt contracté auprès du Crédit Mutuel (700K€).



L'enjeu est de recevoir les subventions pour poursuivre le paiement des entreprises.

C'est pour cela qu'il été opportun de demander un PGE pour faire le relai dans l'attente de toucher l'intégralité des subventions.

Les prévisions de cotisations (licences) sont estimées à 115K€ d'ici au 15 septembre sur la base de l'expérience des saisons précédentes (peut-être un peu pessimistes).

Dernier acompte sur le bateau METHOD : 27K€ sur un total de 82 390€. Ce bateau est à l'eau à Muret pour les Championnats de France.

Plusieurs entreprises à payer :

- COTE CLIM pour 23K€ au 5 juillet ;
- SOTIB pour 63K€ au 15 juillet ;
- COUVERTEX pour 22K€ au 15 juillet ;
- SIRC pour 3K€ au 15 juillet ;
- SOTIB pour deux fois 100K€ au 15 août et au 15 septembre ;

En vue des déplacements sur les échéances internationales, 275K€ vont être dépensés d'ici le 15 septembre.

A noter 49K€ au 15 septembre pour le logiciel de gestion Wakesys.

Les frais fixes sont habituels.

Le montant des intérêts de l'emprunt va légèrement augmenter et on passera sur un remboursement mensuel similaire au montant du loyer payé auparavant dans le 20<sup>ème</sup>.

Petit à petit on arrive à un solde de 90K€ au 15 septembre.

La commission BPI liée à l'emprunt a été payée (44K€) fin juin.

La négociation de la redevance due au Parc est en suspens (40K€). Un courrier a été envoyé par le Président pour revoir ce loyer considérant que l'exploitation n'est pas lancée.

**François DEROCHE** demande si nous sommes assurés pour ce cas de figure : perte d'exploitation ?

Non car l'exploitation n'a pas encore commencé. On est plutôt sur des problèmes de travaux, d'électricité et de délais d'intervention des entreprises.

A-t-on droit à des aides de l'État ?

Non pas à la connaissance du Trésorier.

Le Président reprend : on a une redevance d'exploitation à payer au Parc. La redevance est due à partir du moment où on exploite, or aujourd'hui, on occupe l'espace mais on n'exploite pas. Le lancement de l'exploitation est conditionné à la mise en place d'une ligne électrique spécifique par ENEDIS et cela prend énormément de temps.

#### 5- Intervention du Directeur Fédéral Adjoint

##### **AFFILIATION ET LICENCES :**

Le Directeur Fédéral Adjoint communique les derniers chiffres :

- ▲ Affiliation : 125 clubs (70 020€)
- ▲ Licences fédérales : 2 987 ; Extensions : 344 (167 N, 149 I, 28 EDF) (148 105€)
- ▲ Licences découvertes : 435 (10 330€) 2 125
- ▲ ATP : 808 (8 450€) 3 500

Total : 236 905€ dont 3 395€ à percevoir le 15 aout.

+37% par rapport à 2020

+20% par rapport à 2019

##### **ASSOCONNECT**

L'étude a été menée à son terme.

Pour rappel, il s'agissait de pouvoir faire bénéficier 100% des clubs d'une solution de gestion d'association (comptabilité, communication, boutique, ...) en y intégrant la gestion des licences.

Sur ce dernier point, un blocage est apparu dans la gestion des prélèvements tel que nous le faisons aujourd'hui.

Ne souhaitant pas régresser ou risquer des erreurs dans le traitement des données aujourd'hui automatisé, nous avons fait le choix technique de ne pas poursuivre dans cette voie.

Pour autant, le prestataire nous propose un partenariat sur la partie services aux clubs uniquement. Cela consiste en une version gratuite de gestion des adhérents (version allégée de la version payante).

En plus de cela, si nous souhaitons apporter un plus pour des clubs à définir, 32 clubs pourraient bénéficier de la version payante pour 5 000€.

Recommandation : valider le partenariat sur la version gratuite.

Réserve : critères de choix et coût sur les 32 bénéficiaires de la version complète.



**Résolution** : le Conseil d'Administration valide la signature du partenariat pour la promotion de la version gratuite du service Assoconnect.

POUR : 8 (88,89 %)

CONTRE : 1 (11,11 %)

Cette décision est adoptée à la majorité des membres présents

**Résolution** : le Conseil d'Administration valide la souscription de 32 licences payantes Assoconnect pour un montant de 5 000€ TTC.

POUR : 2 (28,57 %)

CONTRE : 5 (71,43 %)

ABSTENTION : 2

Cette décision est rejetée à la majorité des membres présents

#### 6- Intervention de la DTN par intérim

#### **Développement : PSF, dispositifs fédéraux, labellisation**

La subvention a été reçue à 50% (contrat de développement) soit 80K€

28 clubs et 1 ligue sur les dispositifs :

- 13 actions baby ski
- 15 chicks
- 8 contests
- 11 journées para ski para wake
- 10 journées découvertes

Identique à l'an dernier avec un turn over.

#### **Emploi ESQ**

La Fédération a la possibilité d'avoir un emploi pour développer l'accessibilité à la pratique para. Il s'agit d'un agent de développement.

Intervention de **Delphine LE SAUSSE** : quelles qualifications ?

On doit se baser sur un cahier des charges. Bac +5, agent de développement (pas un encadrant).

Il faudra envoyer la fiche de poste à l'ANS pour validation et ensuite le CV de la personne choisie.

Marianne, Marie-Christine et Delphine vont travailler dessus lors des prochains Championnats.



Delphine LE SAUSSE revient sur la problématique d'Arc/Tille liée à la formation.

Le club avait annulé en 2020 pour cause de COVID. Cela fait plus de six mois que la Fédération les sollicite pour avoir une nouvelle date, sans réponse. Le club se manifeste maintenant mais l'emploi du temps du formateur est complet.

Le formateur est indépendant et ne travaille pas à la Fédération.

La DTN apporte la réponse qui a été faite au club.

**François DEROCHÉ** : Quelle prise en charge ?

Le mi-temps pris en charge à 100% la première année. Puis à 50% sur un temps plein la deuxième année.

### **Sport scolaire**

Deux sections ont fonctionné ainsi que plusieurs cycles scolaires. Les établissements sont très contents d'avoir conventionné avec la Fédération.

En octobre : première rencontre UNSS entre les deux premières sections sportives historiques Rouffiac et Pouligny.

Le **Président** va intervenir le 1<sup>er</sup> septembre sur le lien que nous souhaitons créer avec l'UNSS lors du traditionnel séminaire des cadres organisé cette année à Issoudun.

### **PSF**

33 clubs, 8 Ligues et 2 Comités ont fait une demande.

Les propositions d'attribution ont été faites à l'ANS pour validation et paiement avant fin juillet.

60/40 en faveur des clubs sur une enveloppe globale de 202 980€ (plus de clubs que l'an dernier). Par ailleurs plus de 25K€ sur la pratique féminine et près de 60K€ sur le plan de relance.

A noter, la restructuration au sein de l'ANS qui entraîne des délais de réponse plus importants d'autant plus que certains dossiers 2020 ne sont pas encore validés pour des raisons informatiques.

L'ANS souhaite plus de soutien aux clubs qu'aux ligues.



### **Labellisation**

28 clubs ont fait des demandes, tous ont demandé le Label loisir et 10 d'entre eux ont demandé un Label compétition (plus de demandes que l'an dernier). Les instructions sont en cours pour réponse mi-juillet.

### **Demande de renouvellement délégation**

La demande a été faite pour 4 ans sur le même périmètre que la dernière olympiade. Il en est de même pour les disciplines reconnues de Haut Niveau.

On a reçu un avis favorable de l'ANS pour la reconnaissance de nos disciplines de Haut Niveau.

### **Haute performance**

Deux stages de wake câble et un de wake bateau ont eu lieu. Un deuxième de wakeboard bateau est prévu.

Deux stages détection ont eu lieu également.

Les compétitions internationales sont lancées. Plein de bonnes choses sont souhaitées aux athlètes.

### **Pass Sport**

Des supports vont être transmis, le premier pour se connecter sur « Compte asso », le deuxième sur la manière de se faire référencer comme éligible au Pass Sport. Des limites sur la possibilité de Pass Sport sur les téléskis ne pouvant délivrer la licence : seules les structures délivrant des licences sont éligibles au Pass Sport.

### **Formation**

Trois jurys CQP bateau (16 candidats) et deux jurys CQP câble (12 candidats).

39 candidats au total sur le CQP bateau en prévision sur 2021.

Très bon début.

**Résolution** : le Conseil d'Administration valide le recrutement d'un agent conformément au dispositif proposé (ESQ).

POUR : 9 (100 %)

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## 7- Point Centre Technique National

### **Cf. CR Franck par Patrice**

Le projet avance bien : montage des murs intérieurs, câblage... On a malgré tout quelques surprises : évacuation des eaux usées.

Les dépenses restent dans le cadre des budgets fixés : 61% du budget dépensé à ce jour.

### **Assurance**

La Dommage Ouvrage est signée. La RC pro / multirisques a été relancée.

### **Électricité**

Une augmentation du besoin de puissance est en discussion avec l'architecte (de 84 à 136 Kva), on ne l'espère pas de surcoût trop important par rapport au devis initial.

### **PWP**

On espère pouvoir exploiter le PWP sur le mois d'aout avec des groupes.

**Élections locales** : Région toujours V. Péresse et changement au Département. La Présidence du Parc va donc changer car le Parc est géré à 50/50 par la Ville de Paris et le Département du Val de Marne.

### **Subventions Ile-de-France**

Implique le recrutement d'au moins deux stagiaires d'Ile-de-France.

## 8- Questions diverses

### **Trésorier**

Sur le climat, dans nos missions pouvons-nous faire quelque chose pour préserver les sites de pratique ? Peut-on avoir un emploi pour faire un panorama, faire des recommandations ?

Le **Président** approuve l'idée, certaines Fédérations travaillent sur ces problématiques rassemblées dans une structure de défense de leur environnement de pratique.

**Delphine LE SAUSSE** approuve également l'idée.

**François DEROCHÉ** approuve également et il faut prendre les devants en s'associant aux pouvoirs publics.

Il convient de faire un groupe de travail de trois à quatre personnes sur le sujet.



### **Virginie SOURTY**

Elle souligne le gros travail d'Annie sur les licences et sur EMS.

### **Annie COITOU**

Difficulté pour que chaque skieur soit titulaire de la bonne licence.

Des officiels n'ont pas de licence. Des compétiteurs n'ont pas la bonne extension ou l'évent pass.

Pour les récalcitrants : que faisons-nous ?

Le **Président** demande que les noms des personnes soient transmis pour un mail partant de la Fédération. Les performances seraient alors supprimées.

### **RGPD**

Il faut absolument que Virginie, Muriel et Annie puisse accéder aux données et qu'un document de cadrage soit établi avec la Fédération.

Besoin d'avoir des droits sur l'intranet avec un accès propre.

Le **Directeur Fédéral Adjoint** demande que les besoins précis lui soient transmis pour élaborer les documents.

### **Intervention du Président**

#### **Projet de Word Tour**

Reporté. A voir avec Grégoire.

#### **Nom du téléski**

Le Câble by FFSNW choisi par le Bureau.

Xavier GARNI travaille sur l'identité visuelle.

#### **Départ de GSG**

A quitté la Fédération en juin et a rejoint la Direction des sports pour travailler sur le pass sport et le savoir nager.

Une prime de 1 000€ lui a été allouée lors de son départ. Pot de départ en septembre avec une cagnotte.

**François DEROCHE** : sa voix portait et elle nous manque.



## 9- Clôture par la Secrétaire Générale

Prochaine réunion, suite aux dernières réponses du jour au Doodle, le 16 octobre à Paris (9 ou 10h).

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses traitées, la Secrétaire Générale clôt la séance à 19h55.

Bel été à tous.